



Communiqué de presse - Jeudi 11 janvier 2024

Bruitparif et ses partenaires ont été récompensés dans 3 des 5 catégories des Décibels d'Or, décernés le 10 janvier par le Conseil national du bruit. Cela montre l'excellence de notre association et le rôle essentiel qu'elle joue dans l'écosystème de l'innovation en matière de lutte contre le bruit.



*Robin Reda, président du Conseil national du bruit (au centre), en présence de Cédric Bourillet, Directeur général de la prévention des risques (à droite) remet un trophée à Bruitparif (Olivier Blond, Président de Bruitparif et Christophe Mietlicki, inventeur de la solution) pour l'innovation du radar sonore Hyde.
(Crédit photo : Olivier Ouadah pour le CIDB)*

Créé en 1991 par le Conseil National du Bruit (CNB), le concours des Décibels d'Or récompense les industriels, élus, enseignants, concepteurs, représentants d'associations, chercheurs, français et européens, faisant preuve de réalisations innovantes ou remarquables en matière d'amélioration de l'environnement sonore.

Les trophées ont été remis par le président du CNB, Robin REDA, le mercredi 10 janvier 2024 au soir au Palais d'Iéna à Paris aux 5 lauréats (un lauréat par catégorie), aux 10 primés (deux primés par catégorie) et aux 2 mentions spéciales.

BRUITPARIF PRIMÉE POUR SON RADAR SONORE HYDRE

Dans la catégorie Recherche, l'association Bruitparif a été primée pour son radar sonore Hyde à visée de contrôle sanction des émissions sonores de véhicules en conditions réelles de circulation.

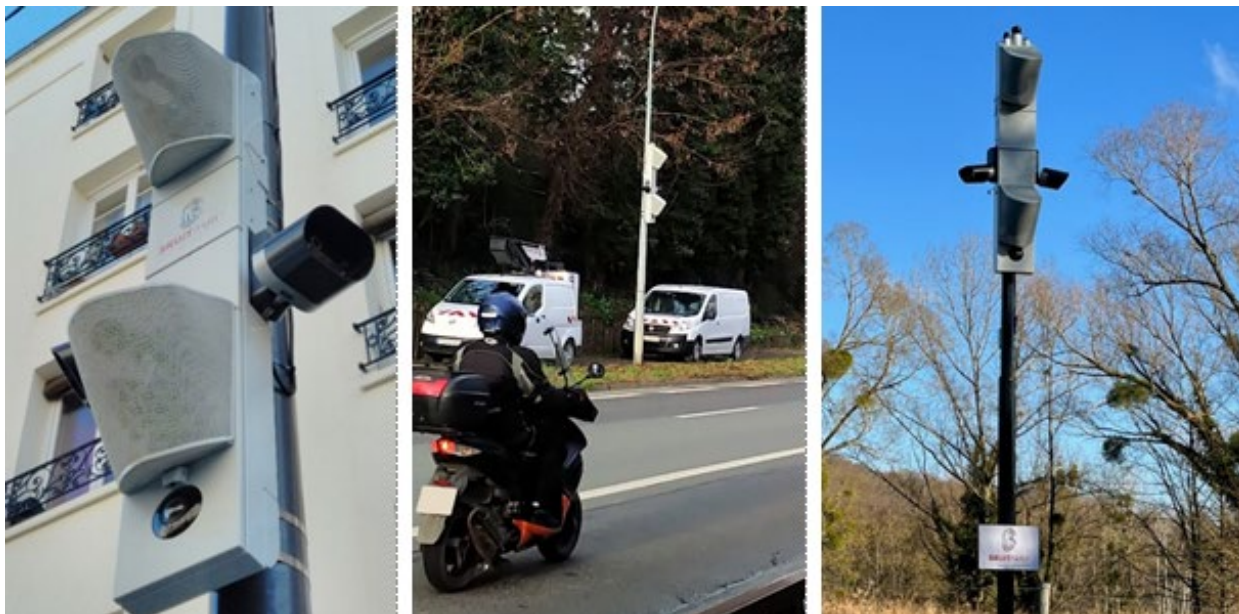
Pour **Olivier Blond, Président de BRUITPARIF et délégué spécial à la santé environnementale à la Région Île-de-France**, « *Le radar sonore Hyde va permettre de doter les acteurs territoriaux d'une solution pour lutter avec beaucoup plus d'efficacité contre les comportements inciviques d'une minorité d'automobilistes et de motards qui font vrombir leurs engins et troublent ainsi la quiétude de millions de nos concitoyens.* »

Il poursuit : « *Ce nouveau prix récompense le talent et l'inventivité des ingénieurs de BRUITPARIF, après celui qui avait récompensé la mallette Kiwi (lauréate des Décibels d'Or 2016) et le capteur Méduse (lauréat des Décibels d'Or 2019).* »

Bruitparif a soumis son dispositif aux tests d'homologation en métrologie légale auprès du Laboratoire national de métrologie et d'essais (LNE). L'association Bruitparif a, dans ce cadre, conclu en juin 2023 un partenariat industriel avec la société Alliantech (autre lauréat des Décibels d'Or) afin de s'adjoindre les compétences et l'expertise d'un acteur français reconnu en instrumentation et en industrialisation de systèmes complets métrologiques selon le référentiel ISO 9001.

Si l'homologation du radar sonore Hyde est obtenue, il sera ensuite possible de le redéployer pour procéder à la deuxième phase opérationnelle de l'expérimentation nationale, qui comportera cette fois-ci la constatation des infractions et la verbalisation.

En attendant, le prototype de radar sonore Hyde continue d'être éprouvé sur le terrain au sein d'autres grandes villes européennes : Berlin, Genève, Bruxelles l'ont ainsi déjà testé courant 2023, et Hyde sera déployé au cours du premier semestre 2024 à Barcelone.



Le radar sonore Hyde déployé sur trois sites en Île-de-France (rue d'Avron Paris 12, RD5 à Villeneuve-le-Roi et RD46 à Saint-Lambert-des-Bois), lors de la première phase de l'expérimentation nationale à blanc.

Voir [la fiche de présentation du radar sonore Hyde](#)

Voir [la vidéo de présentation du radar sonore Hyde](#)

TROIS AUTRES PROJETS RÉCOMPENSÉS AVEC BRUITPARIF COMME PARTENAIRE

Dans la catégorie Villes et Territoires, la Mairie du 17^{ème} arrondissement de la Ville de Paris a été récompensée par un prix des Décibels d'Or pour la mise en place d'un Comité local de lutte contre le bruit, qui réunit acteurs institutionnels et représentants d'associations d'habitants impactés par le bruit pour s'inscrire dans une démarche complète de diminution des nuisances sonores. Bruitparif a été associée dès l'origine à ce comité et a réalisé plusieurs études spécifiques, notamment concernant la problématique du bruit des sirènes, qui ont permis d'objectiver les nuisances sonores et de nourrir le dialogue entre les différentes parties prenantes en vue de rechercher des solutions concrètes d'amélioration de l'environnement sonore des habitants du 17^{ème}.

Voir la [fiche de présentation du Comité local de lutte contre le bruit](#)

Voir la [vidéo de présentation du Comité local de lutte contre le bruit](#)

Dans la catégorie Équipements, méthodes et outils, le groupe Renault a été primé pour sa méthode d'évaluation de l'acoustique de la chaussée, permettant d'estimer, par le simple roulage d'une voiture, les caractéristiques acoustiques de la route, paramètre généralement inconnu mais critique pour le bruit, et également pour la consommation énergétique. Renault a mis en œuvre cette technologie de manière pilote sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin en Yvelines, ce qui a permis à Bruitparif d'actualiser les cartes de bruit routier du territoire avec des données précises concernant les caractéristiques acoustiques des chaussées. En partenariat avec Bruitparif et la Région Île-de-France, l'innovation de Renault devrait prochainement se déployer à grande échelle sur le territoire régional.

Voir la [fiche de présentation de l'innovation de Renault](#)

Voir la [vidéo de présentation de l'innovation de Renault](#)

Enfin, dans la catégorie Recherche, l'UMRESSTE (Université Gustave Eiffel) a été récompensée par un prix des Décibels d'Or pour le programme de recherche DEBATS, dont l'objectif était d'évaluer les effets de l'exposition au bruit des avions sur la santé des riverains d'aéroports. Ce projet a comporté trois grandes études : une étude écologique, une étude individuelle longitudinale et une étude approfondie sur le sommeil. Bruitparif était partenaire du programme de recherche et a plus spécifiquement réalisé le recueil des données d'exposition au bruit et des paramètres du sommeil chez la centaine de riverains qui avaient accepté de participer à l'étude approfondie sur le sommeil.

Voir la [fiche de présentation du programme de recherche DEBATS](#)

Voir la [vidéo de présentation du programme de recherche DEBATS](#)

UNE RECONNAISSANCE NATIONALE

*« Je suis très fier de la reconnaissance par le Conseil national du bruit de toutes ces initiatives auxquelles Bruitparif a été associée. Cela démontre la capacité de Bruitparif à mobiliser ses membres et ses partenaires pour faire avancer la cause de la lutte contre le bruit. À travers ses propres actions et toutes celles de ses membres et partenaires, l'observatoire du bruit de la Région Île-de-France s'illustre ainsi comme un véritable promoteur de solutions ! La Région Île-de-France est fière d'accompagner et de soutenir ces développements. », se réjouit **Olivier Blond**.*

Pour découvrir les autres innovations récompensées, voir [la totalité du palmarès 2024 du concours des décibels d'Or](#).

BRUITPARIF (www.bruitparif.fr)

Créée en 2004 à l'initiative de la Région Île-de-France pour répondre aux attentes des Franciliens de disposer de données fiables et indépendantes sur le bruit en Île-de-France, l'association BRUITPARIF réunit en son sein une centaine de membres au sein de quatre collèges (collectivités territoriales, services de l'État, activités économiques, associations et personnalités qualifiées).

Cet observatoire régional du bruit met en œuvre des moyens avancés pour caractériser les pollutions sonores (recherche et développement en matière de capteurs innovants et d'indicateurs de bruit, réseau de mesure, cartographie, études et enquêtes), accompagner les acteurs publics dans leur politique de lutte contre le bruit, et sensibiliser le grand public et les collectivités à l'importance de la préservation de la qualité de l'environnement sonore.

L'association BRUITPARIF est située à Saint-Denis (93).

Elle dispose également depuis 2021 d'une filiale commerciale VIGINOIZ SAS (www.viginoiz.com).

Le soutien apporté à BRUITPARIF par la Région Île-de-France

Premier contributeur au financement des activités de BRUITPARIF, la Région Île-de-France a permis à l'association Bruitparif de pouvoir mener à bien ses travaux de R&D ayant conduit à la mise au point successivement de plusieurs innovations récompensées lors du concours des Décibels d'Or : la mallette KIWI (lauréate du concours des Décibels d'Or en 2016), du capteur MÉDUSE (lauréat du concours des Décibels d'Or en 2019) puis du radar sonore HYDRE (primé au concours des décibels d'Or 2024).

Contacts presse :

BRUITPARIF, Tél : 01 83 65 40 40 / 06 72 42 10 44, courriel : presse@bruitparif.fr